

FORMULAIRE D'AIDE:
Vue d'ensemble des coûts

CHARTRES-PARIS 2024



F S S P X

PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	CHAPITRE ENFANTS	CHAPITRE ADULTES	LOGISTIQUE	TARIFS			FRAIS DE TRANSPORT ET REPAS CHAUDS (pain et soupe sont gratuits)			TOTAL
					3 JOURS		1 JOUR	2x repas du soir	transport* (+ nuit)		
					Avant le 15 avril	Après le 15 avril					
1 / /				50,-	55,-	25,-	15,-	75,-	+35,-	€
2 / /				40,-	45,-	20,-	15,-	75,-	+35,-	€
3 / /				30,-	35,-	15,-	15,-	75,-	+35,-	€
4 / /				10,-	15,-	10,-	15,-	75,-	+35,-	€
5 / /				10,-	10,-	5,-	15,-	75,-	+35,-	€
6 / /				5,-	5,-	5,-	15,-	75,-	+35,-	€
7 / /				5,-	5,-	5,-	15,-	75,-	+35,-	€
8 / /				5,-	5,-	5,-	15,-	75,-	+35,-	€
9 / /				5,-	5,-	5,-	15,-	75,-	+35,-	€

- **Les inscriptions se font exclusivement en ligne (voir QR-code)**
- Votre inscription est validée, quand le montant est viré sur le compte BE43 0016 4233 6201 avec mention 'Chartres 2024 + nom + prénom'
- Tous les détails et conditions se trouvent sur le site internet ww.fsspx.be/fr



JE SOUHAITE AIDER UN PÈLERIN ET FAIS LE DON DE:	€
MONTANT TOTAL:	€

CONTACT

M. Laurent Vanderlinden (chef de région Benelux): +32 475 65 34 56
M. Jean-François Gombeer (chef du chapitre Benelux): +32 471 19 55 09
M. l'abbé Louis Bochkoltz: +32 499 69 29 00
E-mail: bruxelles.pelerinage@fsspx.be

(* transport € 75 pour le départ de nuit le samedi 18/05
+ € 35 pour le départ vendredi 17/05 à 18h00 et nuit à Chartres)

Conditions et informations concernant le pèlerinage

CHACUN EST RESPONSABLE DE SON VOYAGE. LE DISTRICT DU BENELUX DE LA FSSPX PROPOSE DES SOLUTIONS DE TRANSPORT.

LA FSSPX EST RESPONSABLE DU PÈLERINAGE LUI-MÊME.

Transport

Vous pouvez vous rendre au pèlerinage par vos propres moyens.

L'organisation du Benelux propose un transport par minibus (aller-retour):

Au départ des Pays-Bas :

- inscription jusqu'à dimanche 07/04 (€ 130)
- départ le vendredi 17/05
- nuitée à Chartres
- il faut suffisamment de chauffeurs volontaires (se manifester auprès de M. Pjotr Zegers)
- les amendes pour excès de vitesse sont réparties entre tous les voyageurs
- la consommation d'alcool pendant le trajet ne sera pas tolérée

Au départ d'Anvers :

- inscription jusqu'au 01/05 (€ 75)
- départ le samedi 18/05 à 1h00 du matin
- possibilité de passer la nuit au Prieuré d'Anvers (€ 10)
- il faut suffisamment de chauffeurs volontaires (se manifester auprès de M. l'abbé Louis Bochkoltz)
- les amendes pour excès de vitesse sont réparties entre tous les voyageurs
- la consommation d'alcool pendant le trajet ne sera pas tolérée

Au départ de Bruxelles :

- Option 1 (€ 110) :
 - inscription jusqu'au 01/05
 - départ le vendredi 17/05 à 18h00
 - nuitée à Chartres

Option 2 (€ 75) :

- inscription jusqu'au 01/05
- départ le samedi 18/05 à 2h00 du matin

- Retour : mardi 21/05 à minuit.

- Ceux qui s'inscriraient après le 1 mai devront vraisemblablement régler eux-mêmes leur transport.

A emporter

- Chapelet
- Petit-déjeuner du samedi matin et nourriture trois jours (vous avez la possibilité de réserver un repas chaud les samedi et dimanche soirs seulement dans le formulaire d'inscription). Pensez aussi à des en-cas pour la marche.
- Chaussures de randonnée, vêtements de marche (modestes) pour trois jours, éventuellement du talc ou des pansements pour les ampoules.
- Des vêtements de pluie.
- Chapeau contre le soleil ou la pluie (éventuellement de la crème solaire).
- Couverts et gobelets.
- Sac à dos pour la marche (pour les vêtements de pluie, le chapeau, la bouteille d'eau, les collations vos sandwichs du midi).
- Sac de voyage (pour y mettre les effets dont vous n'aurez besoin que pour la nuitée et les jours suivants).
- Tente, sac de couchage, matelas

pneumatique ou tapis de sol.

- Mes sacs et tentes devraient être déposés au plus tard **le mardi 14 mai** dans le couloir de St Joseph et seront emmenés à Chartres par la logistique. Dans le cas contraire les tentes ne seront pas montées le samedi soir.
- Carte d'identité + carte européenne d'assurance maladie (à demander à l'assurance maladie) - les cartes nationales d'assurance maladie ne sont pas reconnues à l'étranger.

Le matin, le sac de voyage et la tente sont déposés à la consigne pour être emmenés au prochain lieu d'hébergement (bivouac). Ils doivent avoir une carte sur laquelle figurent votre nom, votre adresse et votre pays. Si vous vous inscrivez à temps, vous recevrez une carte plastifiée à joindre. Il est également conseillé de mettre le sac de couchage et les vêtements de rechange dans un sac en plastique ou un sac poubelle à l'intérieur du sac de voyage afin que ces articles restent au sec en cas de pluie lorsque le sac de voyage est à l'extérieur.

Assurance

L'organisation en France souscrit une assurance pour la responsabilité civile. C'est pourquoi l'inscription au pèlerinage est nécessaire.

Nous vous recommandons de demander la carte européenne d'assurance maladie à votre caisse d'assurance maladie, elle est valable dans toute l'Europe.

Veillez également vérifier la validité de votre carte d'identité.

Mineurs de moins de 18 ans

Les mineurs de moins de 18 ans ont besoin d'une autorisation parentale avec le nom d'un adulte qui participera au pèlerinage et qui sera donc présent pendant le pèlerinage. Dans le cas contraire, les organisateurs doivent refuser la demande d'inscription du mineur. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non-respect des procédures prescrites. Ces jeunes doivent alors soit faire partie du chapitre des jeunes ou d'un service du chapitre des jeunes, soit résider sous la responsabilité directe et effective d'un chef de chapitre.